



## Auto-diagnostic – RGPD

1. Identifiez les membres de votre structure qui pourraient devenir DPO ou référent (ils doivent avoir le temps et l'envie). Listez un ou plusieurs noms ainsi que leur fonction actuelle au sein de la structure.
2. Listez les traitements de données de votre structure (ceux qui vous viennent rapidement à l'esprit) et notez en face les bases légales sur lesquelles ils s'appuient.

Public	Finalité	Base légale
<i>Ex : licenciés</i>	<i>Ex : gestion des adhésions</i>	<i>Ex : contrat</i>



**3. Savez-vous où sont stockées ces différentes données ? Cochez le nombre de cases nécessaires.**

- Ordinateurs des salariés     Serveur interne     Disques durs externes  
 Ordinateurs des bénévoles     Serveur externe     Clés USB  
 Plateforme de partage de documents en ligne  
 Autre, préciser :

**4. Sur le site internet de votre structure, existe-t-il un accès vers une politique de confidentialité ?**

- Oui     Non

**5. Sur le site internet de votre structure, existe-t-il une fenêtre pop-up pour la gestion des cookies ?**

- Oui     Non

**6. Envoyez-vous une newsletter et si oui, le faites-vous automatiquement à tous vos adhérents et/ou partenaires ?**

- Oui     Non

**7. Les ordinateurs de votre structure (qu'ils soient utilisés par les salariés ou les bénévoles) sont-ils protégés...**

- Par mot de passe pour les allumer  
 Par mot de passe pour accéder à la boîte mail  
 Par un antivirus régulièrement mis à jour

